



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : CELLULE COMMANDE PUBLIQUE

Affaire suivie par : Estelle GARY

**N°D2023-83-MP**

**OBJET : 23FCSVERIFOBLIGAT – VÉRIFICATIONS OBLIGATOIRES (CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE DES APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE, AIRE DE JEUX, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, VÉRIFICATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET INSTALLATIONS DE GAZ) – CHOIX DES PRESTATAIRES**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant le marché 18FCSCONTROLE qui est arrivé à son terme, il est nécessaire, afin de respecter les réglementations en matière de contrôle réglementaire des appareils et accessoires de levage, aires de jeux, équipements sportifs, vérification des installations électriques et installations de gaz de toutes les infrastructures appartenant à Fumel Vallée du Lot, de relancer un marché alloti en procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique). A ce titre, une consultation a été lancée le 08 mars 2023 avec parution sur la plateforme de dématérialisation AWS et sur le site de Fumel Vallée du Lot jusqu'au 31 mars 2023 ;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la Commande Publique ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,**

1°) – De retenir pour le lot n°01 « Appareils et accessoires de levage » la société APAVE AGEN de Boé (47), qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse d'un montant de 2 165 € HT (2 598 € TTC) par an et répond en tous points aux critères attendus ;

2°) – De retenir pour le lot n°02 « Installations électriques » la société SOCOTEC EQUIPEMENTS SAS d'Agen (47), qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse d'un montant de 2 951€ HT (3 541,20 € TTC) par an et répond en tous points aux critères attendus ;

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

## AR Prefecture

047-200068930-20230505-D2023\_83\_MP-AR  
Reçu le 09/05/2023

3°) – De retenir pour le lot n°03 « Aires de jeux » la société SOLEUS de Vaulx-en-Velin (39), qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse d'un montant de 336 € HT (403,20 € TTC) par an et répond en tous points aux critères attendus ;

4°) – De retenir pour le lot n°04 « Equipements sportifs » la société SOLEUS de Vaulx-en-Velin (39), qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse d'un montant de 280 € HT (336 € TTC) par an et répond en tous points aux critères attendus ;

5°) – De retenir pour le lot n°05 « Installations gaz » la société SOCOTEC EQUIPEMENTS SAS d'Agen (47), qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse d'un montant de 345 € HT (414 € TTC) par an et répond en tous points aux critères attendus ;

6°) – De signer les pièces du marché ;

7°) – De préciser que le marché est conclu pour un an à compter de sa notification, reconductible 3 fois par période de 12 mois, soit un total de 48 mois ;

8°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget 2023.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 05 mai 2023



Le Président  
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 09 mai 2023

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 09 mai 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)